

Usagers, citoyens et personnels ont leur mot à dire

La Cgt n'entend donc éluder aucun problème. Elle ne refuse aucun débat à condition qu'il soit loyal. Elle ne joue pas la politique de la chaise vide. Mais à l'opposé des choix préfabriqués que l'on nous prépare, la Cgt entend élaborer les réponses avec tous les intéressés, usagers particuliers et entreprises, salariés, associations et collectivités publiques. Des dizaines de débats, assises, rencontres ont été organisés ces trois derniers mois dans les régions et les localités. A La Poste, à Edf-Gdf et à France Télécom, plusieurs centaines de milliers de signatures d'usagers sont venues appuyer des pétitions pour la défense et l'amélioration du service public.

Il s'agit de définir la notion de service collectif public dans la diversité des territoires. Il s'agit de permettre la mise en œuvre de critères publics de gestion prolongeant l'histoire spécifique de chaque entreprise publique. Il s'agit partout de démocratiser l'accès aux services collectifs comme leur gestion. Il s'agit d'organiser leurs coopérations au plan local, national, européen et international. Il s'agit de leur assurer les moyens financiers nécessaires à leur développement notamment au travers d'un pôle public financier. C'est dans ce cadre qu'il faut dès à présent s'assurer d'un recrutement de personnels qualifiés et que les nouvelles générations de salariés de ces secteurs aient des droits équivalents à ceux de leurs aînés. Enfin, la Cgt exige que tous les grands équipements en réseaux fassent l'objet d'un diagnostic national approfondi de sécurité afin de repérer d'éventuelles faiblesses et d'y remédier au plus vite.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer



NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Age : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.



Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
La Cgt - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex - tél. 01 48 18 80 00 - e-mail : info@cgt.fr - site : <http://www.cgt.fr>

- 21 avril 2004 -

Entreprises publiques : face aux privatisations, donner la parole à la Nation

Déclaration de la Confédération générale du Travail

Des menaces pèsent sur les grandes entreprises de service public. Le gouvernement veut notamment changer le statut d'Edf, de Gdf et d'Aéroport de Paris, privatiser Air France, se retirer du capital de France Télécom, parachever la mise en concurrence des activités ferroviaires et la déréglementation du secteur...

Les Français ne comprennent pas cet acharnement à mettre en cause les entreprises publiques. En moyenne, 3 Français sur 4 expriment leur attachement aux grands services publics, des communications à l'énergie en passant par les transports collectifs. Ils apprécient le service rendu et l'égalité de traitement des usagers qu'assurent les grands services publics en réseaux qui couvrent tout le territoire.

Des services publics solidaires

Réduire les fractures sociales, favoriser l'emploi industriel, maintenir la solidarité, favoriser la recherche impliquent bien des services publics efficaces : un bas prix de l'énergie, un important trafic voyageurs et marchandises par voies ferrées, un réseau dense de transports collectifs en Île-de-France et dans les régions, un équipement téléphonique performant, des centres publics de recherche actifs... concourent à maintenir et développer l'emploi dans l'industrie et les services et assurent l'exercice des droits humains fondamentaux : droit à l'énergie, droit aux transports, droit aux communications...

Il est évident que les entreprises publiques, comme les services publics, ont besoin de se transformer. Les technologies évoluent. L'environnement social et institutionnel se transforme laissant apparaître de nouveaux besoins. Les problèmes de financement deviennent aigus du fait que l'actionnaire public n'apporte pas les moyens nécessaires. Il faut débattre des finalités des évolutions avec l'objectif d'améliorer le fonctionnement des entreprises publiques pour qu'elles répondent mieux aux besoins des populations d'aujourd'hui, mais aussi pour qu'elles les anticipent au travers d'une politique de développement et d'investissement.

Le pays a été privé dans la dernière période d'un véritable débat contradictoire permettant d'élaborer globalement pour les services publics en réseau, les grandes lignes d'une politique d'évolution et de développement. Quand il a eu lieu, comme en matière de transport ferroviaire, c'est la question des moyens financiers indispensables qui a été occultée. Or, dans une démocratie moderne, les usagers et les salariés doivent disposer de droits de proposition et de décision. Ce n'est pas en remettant en cause le droit de grève comme moyen d'expression que l'on y parviendra. C'est aux usagers d'exprimer leurs besoins, et aux populations de faire les choix en toute connaissance et transparence. Ils ont le droit de voir leurs attentes discutées et d'avoir une information claire sur le coût, la sécurité, les risques et avantages des différentes solutions. Ils ont besoin de peser, à l'aune de leur expérience récente et des nouveaux risques (tempête de 1999, accidents aériens ou ferroviaires, inondations...), l'intérêt de services collectifs efficaces. C'est par rapport à toutes ces questions que les agents de ces entreprises ont aussi leur mot à dire.

Priorité à l'intérêt général

Les entreprises de service public n'appartiennent ni à leurs agents ni à leurs directions ni au gouvernement. Elles sont propriété de la nation donc de chaque salarié, de chaque citoyen.

La Cgt a rappelé à plusieurs reprises « *son opposition à toute nouvelle privatisation d'entreprises publiques et à la poursuite des ouvertures de capital déjà engagées* ». Mettre tout ou partie du capital de ces entreprises en Bourse, c'est avant tout donner satisfaction à des marchés financiers qui montrent leur fragilité et léser les intérêts des usagers, des salariés et de la collectivité nationale. L'État ne doit pas vendre ses actifs publics pour « faire ses fins de mois ». La privatisation n'est bonne ni pour l'industrie, ni pour les services publics, ni pour la démocratie.

Depuis vingt ans, déréglementations et privatisations ont montré leurs limites et leurs dangers dans des domaines comme le téléphone, le rail, l'électricité, le transport aérien, des secteurs essentiels à l'économie et au bien-être des populations et des sociétés. Accidents, faillites, ruptures de service, jalonnent le passé récent du rail britannique à l'électricité californienne en passant par Enron et Worldcom ou British Energy, montrant l'incapacité des critères du profit à organiser rationnellement les secteurs relevant de biens spécifiques que sont les services publics. L'Europe telle qu'elle s'est bâtie, a cherché à promouvoir partout une politique de libéralisation qui est loin encore d'être achevée dans le rail, les transports, l'acheminement du courrier, la fourniture d'énergie...

Le gouvernement français doit chercher des alliés et faire de nouvelles propositions à ses partenaires pour promouvoir une logique plus solidaire et sortir du processus de déréglementation. Il n'y a pas un modèle privatisé qui serait tout à la fois la norme et la garantie d'efficacité. L'idée du service européen d'intérêt général est encore noyée dans un univers libéral. Mais la reconnaissance de sa spécificité dans des secteurs comme l'énergie, l'eau, l'éducation, la santé... représenterait le premier pas dans le sens d'une mise en cause de la domination sans partage des règles de la concurrence.